

FAQ

Êtes-vous un organisme de formation ?

Oui. Ongl'Avenue a été créé en 2017 et a ensuite obtenu son numéro de déclaration d'activité (n°84630631263) afin de pouvoir transmettre les connaissances acquises depuis le début de cette aventure.

Votre organisme de formation est-il agréé ?

Il n'existe pas, à proprement parler, d'« agrément de formation ». En revanche, tout organisme de formation doit obligatoirement obtenir un numéro de déclaration d'activité auprès de la DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités). C'est ce numéro (n° 84630631263) qui atteste de la légalité de l'activité de l'organisme de formation, ainsi que de celle des formateurs indépendants. Un organisme proposant des formations payantes aux entreprises et aux particuliers est tenu par la loi de détenir ce numéro et de réaliser chaque année un Bilan Pédagogique et Financier (BPF).

Un diplôme d'esthétique est-il nécessaire pour accéder aux formations ?

Non, aucun diplôme n'est exigé. Le métier de prothésiste ongulaire s'acquiert par des formations complémentaires et indépendantes. À l'issue de chaque formation, un certificat de réalisation est remis à chaque stagiaire.

Puis-je participer à une formation si je suis mineur ?

Malheureusement non, nos formations sont uniquement ouvertes aux personnes majeures. Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons pas accepter de participants mineurs. En effet, une mauvaise pratique ou une mauvaise manipulation lors des exercices pourrait avoir des conséquences sur la santé des ongles. Afin de protéger nos stagiaires et de garantir un apprentissage en toute sécurité, nous avons choisi de réserver nos formations aux personnes majeures uniquement. Dès que vous aurez atteint l'âge de la majorité, vous serez bien sûr le/la bienvenu(e) à nos formations.

Dois-je apporter mon matériel ?

Le matériel est fourni pour la majorité de nos formations. Toutefois, pour certaines formations de perfectionnement, une liste du matériel nécessaire vous sera communiquée par e-mail lors de votre inscription.

Comment se déroule une session de formation ?

Le déroulement détaillé de chaque formation est disponible dans la rubrique "documentation" de notre site internet ainsi que lors de votre inscription.

Combien de personnes participent à une session de formation ?

Nos formations se déroulent en petits groupes de 6 personnes maximum afin de garantir un meilleur suivi pédagogique. Toutes nos formations peuvent également être suivies en individuel, sur demande, pour un accompagnement encore plus personnalisé.

Combien de temps faut-il pour accéder à vos formations ?

Pour une formation sur mesure, un délai minimum d'organisation de 2 mois est nécessaire. Sinon, nous publions notre planning sur 6 mois, et il est possible de s'inscrire jusqu'à 1 semaine avant le début de la formation.

Serai-je opérationnel(le) à la sortie de la formation ?

Oui. Nos formations sont conçues pour vous apporter toute l'autonomie nécessaire. Cependant, comme pour tout métier manuel, il sera indispensable de continuer à pratiquer après la formation afin de consolider vos acquis et d'affiner vos techniques. La progression se fait avec la répétition et l'expérience.

Peut-on créer son entreprise après la formation ?

Oui, il est tout à fait possible de se mettre à son compte après nos formations. Nous vous remettons une attestation de formation, et nous veillons à vous transmettre toutes les techniques professionnelles nécessaires à la pratique du métier. De plus, vos supports de formation contiennent un guide pratique pour la création administrative de votre société.

Vos formations sont-elles accessibles aux personnes en situation de handicap ?

Oui. Nos formations sont ouvertes et accessibles aux personnes en situation de handicap. Notre équipe est formée et sensibilisée à adapter le déroulement des formations selon vos besoins, grâce à :

- des aides techniques,
- des aides humaines,
- des aménagements de parcours.

Anaïs est votre référente handicap. Elle est disponible pour répondre à vos questions et mettre en place les adaptations nécessaires afin de garantir les meilleures conditions d'apprentissage. Il est important de prendre contact avec Ongl Avenue le plus tôt possible afin de prévoir ensemble les aménagements.

Concernant le financement, vous pouvez également vous rapprocher de l'Agefiph, qui peut contribuer aux frais de formation, de transport, ainsi qu'aux aides techniques et humaines nécessaires.

Quelles sont les modalités d'inscription ?

Pour toute demande d'information, il vous suffit d'envoyer un e-mail à notre équipe formation : onglavenue63@gmail.com

Quelles sont les modalités de paiement ?

Ongl'Avenue est actuellement en cours de certification auprès de plusieurs organismes, ce qui permettra prochainement à nos stagiaires de bénéficier de prises en charge de formation. Dans l'attente, et afin de rendre nos formations accessibles à tous, nous proposons des facilités de

paiement en 3 fois sans frais. Pour toute demande spécifique, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail.

Quelles sont les prochaines dates de formation ?

Pour connaître nos prochaines sessions, vous pouvez :

- nous envoyer un mail à onglavenue63@gmail.com
- ou consulter nos réseaux sociaux, où nous publions régulièrement notre planning.

Concernant les formations individuelles, elles peuvent être organisées en fonction de nos disponibilités communes, dans un délai de 2 mois maximum.

Ai-je besoin de modèles pour la formation ?

Non. La pratique se fait sur soi-même et, si nécessaire, entre participants.

Y a-t-il un suivi après la formation ?

Oui. Un groupe d'échange est mis en place (par mail, réseaux sociaux ou téléphone) pour répondre à toutes vos questions après la formation.

De plus : 3 mois après votre formation, un questionnaire vous sera envoyé afin d'évaluer vos progrès.

Si besoin, nous vous proposerons une mini-formation d'une demi-journée pour retravailler certaines techniques ou combler d'éventuelles lacunes.

Où se situe l'organisme de formation ?

Les formations en groupe se déroulent à Beauté En Scène, Avenue Jean Jaurès, 63200 Mozac. Ce lieu dispose d'une salle dédiée au métier de la beauté, d'une salle de pause, de toilettes et d'un accès pour les personnes à mobilité réduite. Les formations individuelles peuvent, quant à elles, avoir lieu directement sur votre lieu de travail.